



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Directeur / Directrice pénitentiaire d'insertion et de probation

Le directeur ou la directrice pénitentiaire d'insertion et de probation gère son équipe et développe des partenariats avec des associations, des institutions et des entreprises. L'objectif ? Proposer un projet spécifique à chaque personne suivie et éviter qu'elle récidive.

SOMMAIRE

[Le métier](#)

[Les études](#)

[Emploi et secteur](#)

[Pour aller plus loin](#)

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteurs professionnels : Droit et justice, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'aime être aux commandes, J'aime organiser, gérer

Le métier

Adapter les mesures d'insertion à chaque situation, celle des personnes détenues et celle des personnes condamnées à une peine en milieu ouvert (peine de bracelet électronique, travail d'intérêt général etc.), telle est, en concertation avec les juges, la mission du directeur ou de la directrice pénitentiaire d'insertion et de probation (DPIP). Responsable du fonctionnement de son service, le ou la DPIP gère le travail des personnels (conseillers ou conseillères d'insertion, psychologues, assistants ou

assistantes sociales...), les budgets, et les partenariats avec les associations et les institutions. Avec les équipes pluridisciplinaires qu'il ou elle coordonne, le ou la DPIP met en œuvre des politiques d'insertion qui cherchent un équilibre entre l'application des peines et l'accompagnement humain, pour éviter la récidive des personnes. En plus de savoir piloter une équipe, il ou elle doit posséder une bonne réactivité, être inventif ou inventive, diplomate et à l'écoute. Des connaissances en psychologie et criminologie sont également utiles. Le directeur ou la directrice pénitentiaire d'insertion et de probation travaille en milieu ouvert, ou fermé (en prison), avec des interlocutrices ou des interlocuteurs très divers. Le ou la DPIP peut diriger un Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) couvrant plusieurs zones géographiques et donc plusieurs départements.

Les études

Après le bac

3 ans pour obtenir une licence permettant de passer un concours externe puis formation rémunérée de 2 ans alternant cours et stages à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP), (hébergement gratuit tout au long de la scolarité).

Emploi et secteur

Secteur

Droit et justice

Pour aller plus loin

Sur le web

[fiche métier directeur pénitentiaire d'insertion et de probation](#) ↗

Centres d'intérêt

[l'aime être aux commandes](#) →

[l'aime organiser, gérer](#) →

Autres métiers à découvrir

Technicien du ministère de la justice

Capitaine pénitentiaire

Surveillant de centre pénitentiaire

Directeur des services pénitentiaires

Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation